

INITIATION AU TÉLÉTRAVAIL

Nom de l'entreprise : WELLBEING AT WORK

Secteur d'activité : Autres

Catégorie de l'entreprise : PME

Description de l'action

Une des activités de WELLBEING AT WORK est la formation continue et nous sommes intervenues dans plusieurs PME afin d'initier et de former les salariés aux pratiques du télétravail pour qu'ils puissent assurer leur fonction au sein de l'entreprise, dans un cadre productif en optimisant leurs compétences également depuis leur domicile.

Contexte

L'employeur a décidé d'octroyer le télétravail aux personnes qui ont une fonction purement administrative et qui n'ont pas forcément besoin d'être physiquement présents tous les jours au sein de l'entreprise.

Approche

Dans une première phase, WELLBEING AT WORK a analysé ensemble avec la direction quelle variante de télétravail serait adéquate et quels critères de base étaient nécessaires afin de pouvoir l'octroyer. Dans un deuxième temps les salariés éligibles ont été informés en détail des critères et avaient la possibilité de choisir s'ils voulaient s'initier au télétravail ou non.

Objectifs

Les objectifs du travail à domicile sont multiples et représentent une situation WIN-WIN pour l'employeur aussi bien que pour le salarié:

- gain de productivité
- meilleure qualité de vie au travail
- meilleure gestion entre vie professionnelle et vie privée
- gain de temps
- etc.

Impact

Les participants à la formation étaient enchantés de profiter d'une formation pour connaître tous les éléments importants du télétravail comme p.ex. la façon d'aménager son espace de travail, la structuration optimale de sa journée de travail ou encore les petites astuces pour rester efficace et productif tout en travaillant chez soi.

« A faire »

Le télétravail doit être préparé consciencieusement et tous les détails doivent être clairs avant la mise en place. La formation des salariés est un élément crucial pour la préparation mentale des personnes qui ont choisi de travailler depuis leur domicile. Il est évident de laisser une phase d'adaptation aux salariés afin de s'initier à cette pratique.

« Ne pas faire »

Laisser au hasard la mise en place consciencieuse des pratiques du télétravail est fortement déconseillé.